

Chaque jour,
Myriam pense
au développement durable.
Elle a pris conscience
des moyens à sa portée
pour agir et a changé
ses habitudes...



Lors de ses achats

Myriam fait attention aux caractéristiques environnementales des produits qu'elle achète : d'où ils viennent, comment ils sont faits, comment ils sont emballés. Elle consomme des aliments issus de l'agriculture biologique, produits sans pesticides, sans engrais chimiques et sans OGM. Pour les produits d'entretien, le matériel de bricolage ou la papeterie, elle choisit les produits écolabellisés : leur production, leur utilisation et leur destruction ont un impact limité sur l'environnement. À partir de 2011, un **affichage CO₂ et autres impacts des produits de consommation** figurera peu à peu sur tous les produits. Myriam sera d'autant plus attentive.

Lors de ses déplacements

Récemment, Myriam a dû acheter un véhicule pour ses déplacements professionnels. Elle a choisi une voiture neuve émettant moins de 120 g CO₂/km et a ainsi bénéficié du **bonus écologique**. Elle propose à ses collègues de faire du covoiturage et, grâce à l'écoconduite, elle économise jusqu'à 15 % de son carburant.

Le reste du temps, Myriam choisit les **transports en commun** et privilégie **le train pour les longues distances**. En voyage, elle jette toujours ses déchets (mouchoirs, emballages de sandwichs...) dans des poubelles. Chaque année, des dizaines de milliers de tonnes de déchets sont collectés le long des routes. Ils sont un danger pour la biodiversité locale et contribuent à la pollution des sols.

Lors de ses loisirs

Myriam consacre une grande partie de son temps libre aux promenades à vélo ou en rollers. Sur les **voies vertes**, qui sont réservées aux véhicules non motorisés, elle file en toute sécurité.

Quand elle part en randonnée, Myriam fixe à ses amis des départs à proximité d'une gare, pour y aller en train. Et elle prend soin de ne pas perturber la biodiversité locale.

PASSEZ AU DURABLE 👍

ÇA MARCHE !

**1^{ER} AU 7 AVRIL
SEMAINE DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE**